

QUE FAIRE SI J'AI DE LA RENOUÉE DU JAPON DANS MON JARDIN ?

FICHE JARDINIER AMATEUR



Pourquoi la renouée du Japon pose-t-elle problème ?

→ Parce qu'elle risque d'envahir tout votre jardin, puis les terrains limitrophes :

- Sa croissance est très précoce et très rapide : elle concurrence la végétation en place et ses rhizomes (racines) sécrètent des toxines pour les autres plantes
- Le massif de renouée du Japon peut constituer un mur végétal de plus de 2m de hauteur par ailleurs peu esthétique en hiver

→ Parce que sa puissance de dissémination est inouïe :

- Son rhizome a des capacités de résistance énorme : un fragment gros comme une bille peut reconstituer un massif même après 10 ans de latence
- Elle se bouture très facilement à partir de petits fragments de tige

! Aucune technique d'éradication définitive de la renouée du Japon n'existe !

Les produits chimiques phytosanitaires se sont révélés insuffisants pour la détruire.

Pour limiter la pollution des cours d'eaux, le Syndicat de l'Orge déconseille vivement l'usage de produits pesticides contre la renouée du Japon.

ALORS QUE FAIRE ?

CAS 1
VOUS DECOUVREZ UN JEUNE MASSIF
DANS VOTRE JARDIN (<2 m²)

IL FAUT

Retirer la plante pour éviter son
installation

CAS 2
VOUS AVEZ UN MASSIF DEJA BIEN
CONSTITUE DANS VOTRE JARDIN (>2 m²)

IL FAUT

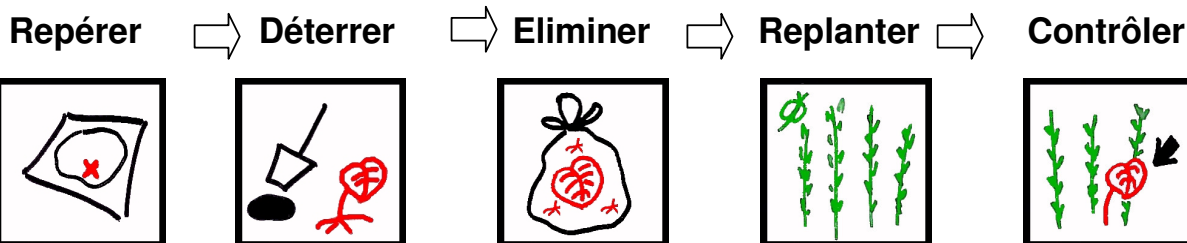
Ne pas disséminer la plante
Essayer de la contenir et de l'affaiblir

Comment ? Suivez les conseils au dos de cette fiche

CAS 1 : VOUS DECOUVREZ UN NOUVEAU MASSIF DANS VOTRE JARDIN

OBJECTIF : retirer la plante pour éviter son installation

1. Repérez le massif sur un plan : vous éviterez ainsi par la suite de déplacer les terres à proximité,
2. Avant que les tiges n'atteignent 1 m faites une fosse large et profonde autour de la plante pour retirer à la fois la tige et tout le rhizome (racines). ATTENTION : Travaillez avec soin pour ne pas disséminer des morceaux de rhizome aux alentours (1 cm³ suffit à recréer un massif),
3. Mettez avec soin la plante, le rhizome et les terres retirées dans un sac étanche pour une élimination en ORDURE MENAGERE (incinération),
4. Plantez à la place de la renouée du Japon une plante locale à croissance rapide (saule, noisetier, etc.) à 4 pieds/m² ou bien réensemencer en plante sauvage précoce et concurrentielle (liseron, clématite, ortie),
5. Surveillez et renouvelez l'opération 3 fois par an, par déterrage de préférence ou par arrachage sur terrain meuble si vous avez mis une plante en place.



CAS 2 : VOUS AVEZ UN MASSIF BIEN CONSTITUE DANS VOTRE JARDIN

OBJECTIFS :

1. Ne pas disséminer la plante :



- Mettez toujours les déchets de renouée du Japon (feuilles, tiges, rhizomes) en sac étanche pour une élimination en ORDURE MENAGERE en incinération (pas de compostage, pas de tas dans le jardin).
- Ne jamais réutiliser ou déplacer les terres situées à proximité du massif de renouée du Japon.

2. Essayer de la contenir et de l'affaiblir :



- Fauchez régulièrement les tiges lorsqu'elle atteignent 1 m de hauteur afin d'essayer d'épuiser le rhizome. Respecter les précautions d'élimination pour éviter sa dissémination par fragments,
- Mettez en place une plante concurrente. Quelques suggestions :
 - Planter autour du massif, voire dans le massif quand c'est possible, des plantes arbustives ombrageantes à développement précoce et rapide (saule, sureau, noisetier par exemple) à 4 pieds/m²,
 - Pailler avec des déchets de tonte frais de plantes sauvages à développement rapide (clématites, liseron, ortie, etc.),
 - Mettre en place des plantes rampantes à fort pouvoir couvrant.



Informez vos voisins sur le caractère invasif de cette plante afin qu'ils mettent en œuvre les bonnes pratiques